BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1530

77 – SEINE-ET-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Créations d'établissements

100 923 457 RCS Meaux.
SYNOUA.
Forme : Société civile immobilière.
Administration : Gérant associé indéfiniment responsable : Ouedraogo, Sayouba, Gérant associé indéfiniment responsable : Ouattara, Ramatou.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 2 bis, rue Pierre Clostermann, 77100 Meaux.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : - L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis ; - la mise à disposition gratuite ou onéreuse de tout ou partie des immeubles sociaux au profit des associés ; - la réalisation de tous travaux, aménagements, transformations ou améliorations des immeubles sociaux ; - la prise de participation dans toutes sociétés à objet immobilier ; - le recours à tous modes de financement, notamment par emprunt, avances en comptes courants d'associés, apports ou prêts consentis par les associés ou des tiers ; - la constitution de toutes garanties, hypothèques, sûretés réelles ou personnelles nécessaires à la réalisation de l'objet social ; - l'ouverture, la gestion et le fonctionnement de tous comptes bancaires, la réception, la gestion et le placement temporaire de fonds disponibles ; - et plus généralement, toutes opérations civiles, financières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, à condition qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société..
Adresse : 2 bis, rue Pierre Clostermann, 77100 Meaux.
A dater du : 11 février 2026.
Date de commencement d'activité : 1er février 2026.